

Neuchâtel, Cité de l'énergie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

Neuchâtel, Cité de l'énergie® : L'inventivité au service du développement durable

Première Cité de l'énergie en Romandie, récompensée par de nombreux prix, Neuchâtel est adepte des solutions inédites et mise sur le développement durable. Ce dernier conditionne considérablement la politique de la Ville à moyen et long termes et s'inscrit dans l'Agenda 21 local.

Ce dernier comprend 21 éléments visant au développement durable, tels que l'écologie au bureau, la mobilité durable, la gestion de l'emploi public, la rénovation des logements anciens, ou encore l'opération «Un arbre pour chaque naissance». Tous les services communaux et des consultants extérieurs collaborent étroitement au développement de ces divers projets.

A Neuchâtel, tout se déroule dans un souci de transparence, avec le désir évident de convaincre. Les expositions thématiques ponctuelles, les brochures consacrées à des sujets majeurs, et surtout le bulletin d'information hebdomadaire «Neuchâtel votre ville», permettent de tout savoir sur les réalisations mais aussi sur les intentions des autorités communales.

L'exemple de la future école: consommation d'énergie divisée par trois

Le collège de la Maladière sera transformé prochainement. C'était l'occasion de lancer un concours d'architecture, avec l'objectif de

réaliser l'objet le moins gourmand en énergie. Plus de 100 architectes ont présenté des projets. Le projet retenu permettra d'abaisser la consommation d'énergie de 11,8 l à 3,5 l de mazout/m² par an (soit de 40'000 à 12'000 litres). L'indice moyen régional pour les locaux habités varie entre 15 et 20.

Recette: l'enveloppe du bâtiment recevra une isolation transparente là où l'orientation est favorable, de sorte à pouvoir capter l'énergie solaire. Ailleurs, on a opté pour une isolation traditionnelle de 25 cm, ce qui garantit l'utilisation rationnelle du chauffage à distance. La consommation d'énergie n'a pas été le seul de critère du jury qui a également tenu compte d'éléments comme la pertinence de la proposition architecturale, fonctionnelle, urbanistique et paysagère; la conception du projet dans le cadre du développement durable, notamment dans le contexte des aspects économiques: l'organisation et la qualité des espaces en relation au monde de l'école.

Pour en savoir plus

Service communal de l'urbanisme
Faubourg du Lac 3, 2001 Neuchâtel
tél. 032 753 10 40

L'énergie dans la cité

c/o Bio-Eco Conseils
Le Château
1304 Cossonay-Ville
tél. 021 861 00 96/97, fax 021 862 13 25

Cours et séminaires

Accompagnement d'un Agenda 21 local - formation pour modérateurs Les 21 et 22 septembre 2000 à Chaumont/NE

La matière de ce cours est la modération au niveau de l'ensemble d'un processus d'Agenda 21 local. Ce secteur comprend non seulement des tâches organisationnelles et planificatrices, mais encore la mission de coach du processus.

Le cours doit promouvoir et stimuler des personnes au bénéfice d'expériences de consultation/conseil dans le secteur public avec la finalité d'assumer des mandats A21L de conseillers/consultants.

L'énergie dans la cité est partenaire de cette

formation organisée par le SANU pour le compte de l'Office fédéral du développement territorial.

Informations supplémentaires:
www.agenda21local.ch et www.sanu.ch

Prochain séminaire du Club des Villes

Le développement durable à l'échelle de votre commune

Le prochain séminaire du Club des Villes de L'énergie dans la cité aura pour thème Le développement durable au niveau communal. La rencontre se déroulera le 17 novembre 2000 dans un lieu à définir.

Renseignements et inscriptions:

L'énergie dans la cité
bio-eco@bluewin.ch

